



## ***Formulaire de demande de radiation sur le registre nominatif – Plan ORSEC***

(Prévu à l'article L.121-6-1 du Code de l'action sociale et des familles)

### **Je soussigné(e)**

Nom : ..... Prénoms : .....

Date de naissance : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

- En qualité de personne âgée de 65 ans et plus résidant à domicile
- En qualité de personne âgée de plus de 60 ans reconnue inapte au travail résidant à domicile
- En qualité de personne adulte handicapée résidant à domicile
- En qualité de personne vulnérable (isolée, sous traitement médical, femme enceinte,...) résidant à domicile

**Sollicite ma radiation du registre nominatif des personnes vulnérables à compter de ce jour.**

**Je suis informé(e) que, à la suite de cette demande, je ne serai plus enregistré(e) sur le registre et je devrai m'inscrire à nouveau, si besoin.**

### **DEMANDE EFFECTUÉE PAR :**

- La personne concernée
- Représentant légal : .....

Fait à....., le.....

Signature :

**Fiche à retourner à : Ville d'Ingwiller - 85 rue du Gal Goureau - 67340 Ingwiller - 03 88 89 47 20**

**Ou par mail : [contact@mairie-ingwiller.eu](mailto:contact@mairie-ingwiller.eu)**

Conformément à la loi n°78-17 « Informatique et Libertés » et au RGPD, je suis informé(e) que je dispose de droits d'opposition, d'accès, de rectification et de suppression des données qui me concernent en adressant par courrier à Ville de INGWILLER – 85 rue du Gal Goureau – 67340 INGWILLER ou par courriel à [contact@mairie-ingwiller.eu](mailto:contact@mairie-ingwiller.eu). Pour toutes questions relatives à la protection de mes données personnelles je peux contacter le délégué à la protection des données de la commune à l'adresse [rgpd@cdg67.fr](mailto:rgpd@cdg67.fr) ou en demandant à la mairie.

Toutes les données recueillies par ce formulaire sont facultatives. Vos données sont traitées uniquement afin d'aider les pouvoirs publics dans la mise en place d'un dispositif d'alerte ponctuelle au bénéfice de la population fragile et l'organisation des secours déclenchés en cas de nécessité (obligation légale, art. L121-6-1 du code de l'action sociale et des familles). Le responsable de ce registre nominatif, mis à jour chaque année, est le Maire de INGWILLER. Les destinataires des données recueillies sont le Maire, les agents du service de prévention des risques et de gestion de situation de crise de INGWILLER, ainsi que, sur sa demande, le Préfet.